



Théâtre et Danse

Arts Danse Studio, Progrès 7 La Chaux-de-Fonds

Modern-Jazz

Mercredi 13h45- 14h30 (niveau 1)

Mercredi 14h30- 15h15 (niveau 2)

Par mois- 60.- d'août à juin

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 210.-

-Un seul paiement 600.-

Initiation au théâtre (dès 5 ans)

Mercredi 16h- 16h45

Par mois- 50.- d'août à juin

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

Atelier d'anglais

Mercredi 16h45- 17h30

Par mois- 50.- d'août à juin

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

Théâtre enfants et ados (dès environ 8 ans)

Mercredi 17h30- 18h45

Par mois- 75.- d'août à juin

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 75 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 260.-

-Un seul paiement 750.-

Danse Cardio (ados et adultes)

Mercredi 18h45- 19h30

Par mois- 50.- d'août à juin

Chaque année comprend 36 cours. Durée du cours: 45 minutes

Autres possibilités de paiements:

-Par trimestre 175.-

-Un seul paiement 500.-

Dates de cours des MERCREDIS pour 2018/2019						
Mois	Année	Dates				
Aout	2018	22	29			
Septembre	2018	5	12	19	26	
Octobre	2018	3	24	31		
Novembre	2018	7	14	21	28	
Décembre	2018	5	12	19		
Janvier	2019	9	16	23	30	
Février	2019	6	13	20		
Mars	2019	6	13	27		
Avril	2019	3	10			
Mai	2019	8	15	22	29	
Juin	2019	5	12	19	26	
Total du nombre de cours :						36

Les paiements par mois doivent être réglés avant la fin du mois, pour les 11 mois d'août à juin. Engagement sur minimum 4 mois.

Les paiements par trimestre doivent être réglés avant la fin des mois d'août, janvier et avril.

Le paiement pour l'année doit être réglé avant la fin du mois d'août.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom du cours :

Paieement choisi (l'année / 3 fois / au mois) :

Nom et prénom d'élève :

Né(e) le :

Commentaires :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Code Postale / Ville :

Téléphone :

E-mail :

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REGLEMENT

Les inscriptions sont traitées selon leur arrivée.

S'il n'y a pas assez de participants (minimum 4), la professeure réserve le droit d'annuler ou de repousser le cours.

Les participants doivent être assurés en cas d'accident.

L'école est fermée pendant les congés scolaires du canton du Neuchâtel.

La professeure décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objet durant les cours.

Les paiements par mois doivent être réglés avant la fin du mois, pour les 11 mois d'août à juin. Engagement sur minimum 4 mois.

Les paiements par trimestre doivent être réglés avant la fin des mois d'août, janvier et avril.

Le paiement pour l'année doit être réglé avant la fin du mois d'août.

Réduction famille parents-enfants / frères-sœurs : 10 % sur tous les cours

Date et lieu :

Signature d'élève :

Signature de représentant légal :

Pour plus d'information veuillez contacter Katharine par email : info@katharinesimblet.com

Ou téléphone : 079 569 81 26